

LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de 50 cents par année, irrévocablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit cents la douzaine. Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,
45, Place Jacques-Cartier,
MONTREAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTREAL, 26 MARS 1887



CORRESPONDANCE DE LADEBAUCHE.

Québec, 19 mars 1887.

Mon cher Violon,

Tu as dû être surpris lorsque les gazettes ont dit que le juge Stuart avait lu le discours du trône à la place du lieutenant gouverneur Masson. Tu es sans doute curieux de savoir la raison pour laquelle on a fait ce changement. Pour te faire plaisir je vais t'expliquer le pourquoi de la chose.

Pendant que M. Masson était à New York, j'étais allé à Spencer-Wood pour donner un coup de main aux domestiques, car tu dois savoir qu'à la veille d'une session, il y a bien des préparatifs pour recevoir les députés. On prépare la grande salle à manger et on fait boucherie. Moi je saignais, je grillais et je débitais les cochons. Je préparais le boudin et les socs. Je fondais la panne pour avoir de beaux gorettons. Pendant que j'étais ainsi occupé M. Masson est arrivé de voyage. Il a eu justement le temps d'oter son capot et sa bougrine pour se mettre à l'aise, lorsque pan ! pan ! c'était M. Mercier qui entrait dans la maison avec un gros rouleau de papier sous le bras. Lorsqu'il fut dans le salon, M. Masson est allé le trouver et lui dit :

— Pourquoi venez-vous me troubler si tôt ? Vous ne m'avez pas donné le temps de me débarbouiller. Qu'y a-t-il à votre service.

— Votre Excellence, c'est le discours du trône que je vous apporte afin que vous puissiez vous exercer à le lire demain après-midi.

— Montrez-moi ça.

— Tenez, voici l'article. Je vous assure que c'est soigné. J'ai travaillé ça quinze jours avec M. Savary et le G. V. Trudel.

— Comment voulez-vous que je lise une affaire aussi longue. Voulez-vous endormir votre monde ?

— Lisez, lisez, c'est très intéressant.

— Pas d'affaires, rapportez moi ça chez vous. Je demanderai à quelque juge de la Cour Supérieure de lire le discours du trône.

— Comme ça vous refusez ?

— Positivement—Fichez-moi la paix. S'il y a du bon sens de venir coller une job de cette espèce sur un gouverneur. Bonjour, bien des compliments chez vous.

Et voilà comment le discours du trône n'a pas été lu cette année par le lieutenant gouverneur en personne naturelle.

Maintenant voici une aventure qui va t'étonner.

Imagine-toi que l'autre jour en passant par la porte St-Louis je rencontra Mercier qui marchait avec Ross. J'ai été bien surpris de les voir ensemble parce que je pen-

sais que des gens comme eux après s'être dit tant de gros mots devraient être mauvais amis et qu'ils auraient un peu l'air de *we never speak as we pass by*.

Pas du tout ça bavassait ensemble comme d'anciennes connaissances.

La curiosité me vint d'écouter ce qu'ils disaient. Je les suivis de près pendant qu'ils marchaient sur la Grande Allée et j'entendis leur conversation qui était comme ça :

Mercier.—Voyons, Ross, y a un bout à se maganner comme on le fait depuis si longtemps. Parlons un peu d'affaire, mais auparavant donne moi ta parole que tu ne parleras à personne de ce que je vas te dire.

Ross.—C'est bien je te donne ma parole.

Mercier.—Et puis ta grande conscience.

Ross.—Ma grande conscience.

Mercier.—Du bon ieu.

Ross.—Oui ma grande conscience du bon ieu.

Mercier.—Et ben v'la ce que c'est, j'ai autant d'acquète de te le dire tout de suite. Je cré ben que je ne moisirai pas dans la cabinet. Mon administration avant qu'il soit longtemps commencera à chambranler. Je voudrais me raffermir avec tes crampons. Combien me demandes-tu pour ?

Ross.—Je ne puis pas te répondre aujourd'hui. Tu feras bien d'arranger ça avec sir Hector qui est mon boss. Il te dira le prix lui.

Mercier.—C'est parfait je lui en parlerai. Tu comprends ce que je veux dire, j'entends par crampon une espèce de coalition comme manière.

Ross.—Je comprends, on reparlera de ça. Hier matin, qu'est-ce que j'apprends, Mercier avait fait venir de St Jean, un avocat, gendre de l'Orateur de la Chambre. Cet avocat a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de sir Hector au sujet de cette nouvelle rigging. Il a déjà fait deux trips à Ottawa et trois à Québec.

M. Marchand dit que la position est très risquée. Supposons qu'il ferait une erreur de jugement, il y aurait dissolution de la Chambre, et il perdrait sa place d'orateur.

Pour cette raison, Marchand et Mercier paraissent jongler sérieusement depuis quelques jours.

Tout à toi,
LADÉBAUCHE.

Dépêches spéciales du Violon.

Québec, 21 mars.

A l'hon. L. R. Masson,
Lieutenant gouverneur,
Spencer Wood.

Bien eu tort pas être venu prononcer discours du trône. Grand succès. Grand Vicaire épaté. Savary trouve que nous avons donné trop d'explications. Lord se charge de l'emprunt de \$6,000,000.

(Signé) MERCIER.

Spencer Wood, 21 mars.

A l'hon. Mercier,
Procureur Général,
Québec.

Ton discours était trop long. Mon médecin m'a défendu les émotions violentes. Ça m'aurait fait perdre le respire de bavasser trop longtemps pour ne rien dire. Compte partir bientôt pour la Floride, dépêche toi de venir faire assermenter tes nouveaux ministres sans portefeuille.

(Signé) MASSON.

Montréal, 22 mars.

A l'hon. Mercier.
Pense que tu m'oublies. Pas encore nommé ni juge à Terrebonne, ni inspecteur du revenu. Amis commencent à kicker. Que vas-tu m'offrir.

(Signé) PHANEUF.

Québec, 22 mars.

A monsieur Phaneuf,
Contrôleur général de l'association libérale du district de Montréal.

Tout ce que j'ai à te donner pour le moment, c'est une place de ministre sans portefeuille. Entends toi avec Savary à ce sujet. Grand Vicaire n'est pas de ton bord.

(Signé) MERCIER.

Montréal, 23 mars.

A l'hon. Mercier.
Étais pourtant bien national et castor pur. Pourquoi me donnes-tu un associé pour m'aider à punir les aubergistes ? La place n'était pas trop lucrative auparavant. Ça, c'est pas correct. Pourrais-tu pas me nommer protonotaire à la place de gendre que tu viens de "bouncer."

(Signé) NAZAIRE BOURGOUIN.

Québec, 23 mars.

A N. Bourgouin,
Montréal.
Crie pas trop fort ou je te donne deux autres conjoints. Martineau et Tremblay demandent déjà la place. Reste où t'es.

(Signé) MERCIER.

Montréal, 23 mars.

A l'hon. Mercier, etc.,
Québec.
Mes grasses d'état m'ont réveillé la nuit dernière pour me forcer de te rappeler qu'il y a de grosses réformes à faire dans les asiles de fous. C'est notre intérêt à tous que ça soit ben conduit. On ne sait pas ce que la providence nous réserve pour nos vieux jours. Quand te proposes-tu de dégommer Howard. Ces autorités séculières sont un véritable embarras pour mon administration. Mes voix m'ont prévenu aussi qu'elles voyaient d'un très mauvais œil la nomination de Savary et Beaugrand dans les Chambres Hautes. Espère que tu ne souilleras pas une chambre d'institution divine par la présence de ces renégats.

(Signé) TRUDEL, G. V.

Québec, 23 mars.

Au G. V. Trudel,
Montréal.
Je te laisse la direction complète des fous. T'as l'air de t'y connaître. Je t'enverrai blanc seing demain pour congédier Howard. Ai bon espoir pour la conversion de Savary et Beaugrand. Beaugrand m'a demandé déjà de joindre à ses décorations le cordon de St. François. Doit être déjà touché par la grâce. Quant à Savary, avant de lui confier les finances de la province, attends renseignements des actionnaires de la Banque de Lyon et de la Loire.

(Signé) MERCIER.

A l'hon. Shehyn,
Trésorier provincial.
Sommes à la veille de contester 29 élections dans la province, envoie capitaux. Faudra au moins \$10,000. Tu es si dur pour la monnaie que les amis commencent à dire où il y a de la *Shchyn* il n'y a pas de plaisir.

(Signé) PARENT,

Trésorier du Comité National.

Québec, 23 mars.

A M. Parent,
Montréal.
Pas capable d'envoyer une coppe. Attendons résultat de l'emprunt. Grand Vicaire déclare qu'il serait prudent avant de te confier les fonds d'attendre le résultat de l'enquête sur les boodlers de la Corporation, parce qu'il dit que tu connais des gens qui pourraient être dangereusement embêtés.

(Signé) SHEHYN.

Batoche, N. O., 14 mars.

A M. Geoffrion,
Vice président comité National.
Immense succès ! Tous les Métis ont porté Campeau en triomphe, pas un conservateur n'ose se montrer dans la province. Candidat pendard va perdre son dépôt.

(Signé) Lemieux,

de La Patrie.

Batoche, 16 mars.

Au même,
Métis nous ont trompés. Parlent d'emplumer Campeau. Candidat libéral va perdre son dépôt.

Envoie argent pour revenir. Sommes cassés tous les deux.

(Signé) LEMIEUX,

de La Patrie.

LETTRE D'YAMASKA

Monsieur du Violon,

Comme les journaux rouges l'ont dit l'élection de M. Vanasse sera contestée, mais comme une contestation entraîne des frais, les amis du Dr. Mignault se sont réunis pour discuter l'opportunité de souscrire la somme requise pour les procédés. Mille piastres de dépôt ne se trouvent pas dans le pied d'un cheval et le succès du procès étant un grand point d'interrogation il n'était que juste que la somme fut prélevée par une cotisation parmi les amis.

M. Pierre Letendre, le premier lieutenant du Dr Mignault, dans la dernière campagne électorale s'est chargé d'organiser un comité afin de réaliser la somme de \$1,000.

La première assemblée a été tenue à Yamaska à la résidence de p'tit Jos. Vasseur, sous le pont du chemin de fer.

M. Letendre fut appelé au fauteuil et expliqua le but de la réunion. Le Dr Mignault parla le premier. Il dit : Messieurs, dans la dernière élection nous étions tellement sûrs de notre coup, que j'avais commandé d'avance un feu d'artifice et un fri-cot extraordinaire pour les amis. Il n'y a pas à se le dissimuler aujourd'hui, nous sommes allés chercher de la laine et nous sommes revenus tondu. Nous ne sommes pas des briques si nous ne faisons pas une contestation de l'élection. Assurément avec notre corde nous pouvons casser les ficelles des conservateurs. Seulement il nous faut des tokens sans quoi nous n'avancerons à rien. Nous aurons \$1,000 à payer pour le dépôt pour commencer et ensuite les frais des avocats. Vous êtes tous des patriotes éprouvés et vous ne flancherez pas lorsqu'on vous demandera votre souscription. Quant à moi j'ai dépensé tout ce qui m'était possible avant la votation et c'est à vous de vous faire aller maintenant.

M. Victor Gladu, M.P.P., dit que les souscriptions devront se faire immédiatement en argent comptant. Si ce n'est pas comme ça, ça sera de la moutarde après diner.

Le Docteur Fortin dit que le cas qu'on avait à traiter était très sérieux. La fièvre électorale était presque complètement disparue, mais il était resté une inflammation *cordée* chez Vanasse qu'il importait de faire disparaître avant que le mal ne devint chronique. Les patriotes n'étaient que des "guedounes" si l'on ne souscrivait pas le montant qu'on leur demandait.

MM. Ernest Gladu et J. D. Pepin préparèrent alors des listes de souscriptions. Un seul nom y fut porté pour un montant considérable, c'était celui du p'tit Jos. Vasseur. Il avait versé 4 sous dans le fonds.

M. V. Gladu voyant que l'argent n'arrivait point, informa l'assemblée qu'il devait partir le même soir pour Québec pour vaquer à ses travaux parlementaires. Il était d'opinion que l'assemblée devait décider qu'elle ne décidait rien et qu'elle serait convoquée pour la semaine suivante dans la savane à Mathilde pour recueillir les souscriptions des gens du bas.

Huit jours plus tard les amis du Docteur Mignault se réunirent sur la savane à Mathilde.

M. Félix Gouin, ancien candidat fut porté à la présidence.

M. Germain, avocat de Sorel, prit la parole et dit : Je vous préviens, mes amis, que la contestation de l'élection de Vanasse va vous coûter les yeux de la tête. Mais votre patriotisme ne bronchera pas. Vous êtes prêts à n'importe quel sacrifice. Nous allons, messieurs, commencez la collecte.

M. l'avocat Zéphirin Baril se lève, toussé, crache, se gomme et d'un ton solennel : Monsieur le président et messieurs, attendu que... attendu que... que... que...

Jos. Lord—Que, que, Vanasse nous fera une plus grande queue s'il gagne la contestation, ce ne sera plus 32 voix, ce sera 250.

Onézime Boisvert.—En avant la souscription !

M. Pérus de St-Pie : Je suis prêt à souscrire dix grosses d'allumettes pour allumer